

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT, DÉPARTEMENTS LIMITROPHES. Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS. Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la ligne. Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8. M. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

l'acceptation du numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Table of train arrivals and departures for Cahors, Libos, Villeneuve-sur-Lot, Agen, Périgueux, Bordeaux, and Paris. Includes times for morning and evening trains.

Cahors, le 11 Mars 1876

Le nouveau Cabinet vient d'être composé ainsi qu'il suit, avec quatre ministres anciens et cinq noms appartenant au centre gauche :

- MM. Dufaure, ministre de la justice et des cultes, président du conseil ; Ricard, ministre de l'intérieur ; Decazes, ministre des affaires étrangères ; Léon Say, ministre des finances ; Christophle, ministre des travaux publics ; Teisserenc de Bort, ministre de l'agricult. ; Waddington, ministre de l'instruction publique ; Fourichon, ministre de la marine ; De Cisse, ministre de la guerre.

Les cultes ont été séparés du ministère de l'instruction publique pour être joints à celui de la justice.

Voici l'appréciation du Journal des Débats sur le nouveau cabinet :

Nous n'avons rien à dire que l'on ne sache déjà sur chacun des ministres. Tous ont joué un rôle dans ces dernières années ; les noms de MM. Ricard, Waddington, Christophle, Teisserenc de Bort et Fourichon, sont aussi bien connus du public que ceux de MM. Dufaure, Decazes, Léon Say et de Cisse.

M. Ricard, ministre de l'intérieur, ne fait partie ni du Sénat ni de la Chambre des Députés, mais il ne saurait tarder à y entrer. Les services qu'il a rendus, la fermeté de son caractère, l'activité de son esprit le rendent très-propre aux fonctions qui lui sont confiées : fonctions délicates qui consistent à faire pénétrer et à maintenir dans l'administration un esprit conforme à nos institutions républicaines.

Le nouveau cabinet est fermement républicain, et de plus il l'est, pour la première fois depuis le 24 mai, avec une homogénéité parfaite. Si nous nous reportons à la déclaration faite il y a 2 jours par les gauches réunies, nous voyons que les gauches promettent leur appui à « un cabinet homogène, résolu à administrer le pays dans un sens fermement républicain, conformément à l'esprit de la Constitution et à la volonté de la nation. » Le voilà, ce cabinet dont les gauches avaient esquissé le portrait. Tous les hommes qui le composent sont animés des mêmes sentiments, tous se proposent d'administrer conformément à l'esprit de la Constitution et à la volonté nationale.

Comme nous ne doutons pas de la sincérité des gauches, nous ne doutons pas de leur concours ; il ne saurait manquer au ministère que si, dans ses déclarations et dans sa conduite, le ministère lui-même manquait aux promesses de son origine. Qu'on l'attende à l'œuvre, nous le voulons bien, mais il est juste de l'accueillir dès aujourd'hui avec bienveillance, avec confiance. Sans doute, ce cabinet est aussi décidément conservateur qu'il est républicain : ce n'est pas à lui qu'il faut demander l'application des programmes radicaux ; mais ces programmes, les radicaux eux-mêmes, pour peu qu'ils aient d'esprit politique, n'en poursuivent pas l'application immédiate. Nous espérons, en conséquence, que la gauche modérée, et ce qu'on appelait dans l'ancienne Chambre l'Union républicaine, soutiendront le ministère.

Quant au centre gauche, son adhésion ne saurait être incertaine : le nouveau cabinet est avant tout un ministère centre gauche.

Les organes de la gauche pure et de l'extrême gauche accueillent autrement que le Journal des Débats la combinaison ministérielle. Les premiers sont irrités, et disent que le centre-gauche a tout pris pour lui. Les seconds se tiennent dans une certaine réserve, et annoncent qu'ils veulent connaître les actes, c'est-à-dire le programme ministériel, avant de se prononcer.

L'espoir de la plupart des bonapartistes est que la France sera livrée à l'anarchie, et on peut être parfaitement certain qu'ils ne négligeront rien pour empêcher le Gouvernement actuel de fonctionner. Pécher en eau trouble, voilà leur système. Les malheurs publics les rempliraient de joie s'ils y trouvaient l'occasion de remettre la main sur la Nation.

Ce sentiment se fait jour de divers côtés. A tout prix, les instigateurs ardents de la ruine, de l'invasion et de démembrement de la France prétendent nous sauver ! Hier encore, leurs journaux ne cessaient de crier au danger public, parce que nous n'avions pas encore un ministère ; et, à les entendre, ce n'est pas aux républicains modérés, c'est aux membres les plus avancés de l'extrême-gauche, qu'il aurait fallu recourir logiquement.

Pauvres esprits troublés ! La majorité du Sénat et la majorité de la Chambre des députés veulent assurément un cabinet qui pratique loyalement la Constitution ; mais l'une et l'autre veulent avec ce cabinet, et beaucoup mieux que messieurs les bonapartistes, le respect de tous les principes sociaux.

Est-il permis, en vérité, à une faction, qui a défait la France au profit de l'Italie et de l'Allemagne, de critiquer en quoi que ce soit un parti politique ? Qui donc parmi nous, prince ou citoyen, aurait pu accumuler sur nos têtes autant de calamités que la famille Bonaparte ?

Attendons avec confiance les premiers actes d'un ministère qui présente des garanties sérieuses à tous les républicains désintéressés. Nous avons la conviction que MM. Dufaure et Ricard, donneront satisfaction à l'opinion publique, qui attend avec impatience, du personnel administratif emprunté au régime du parjure et de la honte nationale.

Il n'y a qu'une cause réelle d'inquiétude dans la situation actuelle ; c'est la propagande bonapartiste. Ceux qui l'entretiennent sont les vrais

ennemis de la paix intérieure et de la prospérité générale.

TRANSMISSION DES POUVOIRS.

Voici quelques détails sur la cérémonie de la transmission des pouvoirs publics par le bureau de l'Assemblée nationale de 1871 et la commission de permanence, aux bureaux provisoires des deux nouvelles Chambres.

Le ministère était représenté par MM. Dufaure, vice-président du conseil et garde des sceaux ; Léon Say, ministre des finances ; le duc Decazes, ministre des affaires étrangères ; Cailiaux, ministre des travaux publics ; et Wallon, ministre de l'instruction publique.

Les ministres étaient placés en face du bureau de l'Assemblée nationale et de la commission de permanence.

Les députés ont pris place à la gauche du bureau de l'Assemblée ; ils avaient devant eux les sénateurs, ceux-ci se trouvant à la droite du bureau de l'Assemblée.

Trois discours ont été prononcés dans cette circonstance : l'un par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, le second par M. Gauthier de Rumilly et le troisième par M. le vice-président du conseil.

Voici l'allocution prononcée par M. le duc d'Audiffret-Pasquier :

« Vous tous qui représentez ici les nouveaux pouvoirs du pays, soyez les bienvenus.

Librement consultée, la France vient de donner aux décisions de l'Assemblée nationale une éclatante sanction. C'est avec cette double autorité que ces décisions s'imposent aujourd'hui à l'obéissance et au respect de tous. (Très bien ! très bien !)

« La Constitution républicaine du 25 février a été, vous le savez, une œuvre de conciliation et d'apaisement ; c'est à vous qu'il appartient de la continuer et de la défendre. (Très bien ! très bien !) Serrés autour du maréchal de Mac-Mahon, vous saurez donner à notre pays un gouvernement d'ordre et de paix ; vous saurez lui assurer le repos qu'il désire, dont il a tant besoin pour achever de réparer ses désastres et pour porter les charges qui en ont été la dure conséquence. Comme nous, vous voudrez le rendre à vos successeurs pacifié, prospère et libre.

« C'est donc avec confiance que j'ai l'honneur de vous remettre, au nom de l'Assemblée nationale, les pouvoirs souverains que la nation lui avait donnés. » (Applaudissements répétés.)

M. Gauthier de Rumilly s'est exprimé en ces termes :

« Appelé à la présidence provisoire du Sénat comme doyen d'âge, je suis heureux de répondre aux vœux patriotiques et aux cordiales félicitations de bienvenue que vous nous adressez.

« Le Sénat, gardien fidèle de la Constitution républicaine, que l'Assemblée a votée et que la France vient de consacrer avec résolution par ses suffrages librement exprimés, veut, comme vous le voulez, assurer le respect et l'obéissance à ces lois constitutionnelles qui doivent inaugurer une ère d'apaisement, de paix, de sécurité, pour tous les intérêts, et de prospérité durable.

« Le gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon, Président constitutionnel de la République légalement organisée, repose sur la base la plus solide, la sanction du pays ; et c'est dans ce concours bienfaisant, dans cette intime union des pouvoirs

publics, du Sénat, de l'Assemblée nationale et du gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon, que la France jouira de la paix au dedans et au dehors et reprendra le rang légitime qui lui appartient. »

M. Dufaure, vice-président du conseil, garde des sceaux, a pris ensuite la parole :

« Monsieur le président, nous sommes délégués par M. le président de la République, mes collègues et moi, pour recevoir de vos mains le pouvoir exécutif avec ses devoirs et ses prérogatives, tel qu'il lui est attribué par la Constitution républicaine du 25 février ; nous avons mission de vous déclarer en même temps qu'il a l'intime confiance qu'avec l'aide de Dieu et le concours des deux Chambres il ne l'exercera jamais que conformément aux lois, pour l'honneur et pour l'intérêt de notre grand et bien-aimé pays. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 mars.

L'ouverture de la séance était fixée à une heure et demie. Dès une heure vingt minutes, la salle était déjà remplie, lorsque M. Raspail, président d'âge, est venu prendre possession du fauteuil. M. Raspail est mis très correctement : habit noir, cravate blanche, avec un foulard également blanc autour du cou. A une heure trente-cinq minutes, le président s'empare de la sonnette, l'huissier crie silence, et l'on procède à la formation du bureau provisoire ; les six membres les plus jeunes de l'Assemblée, parmi ceux du moins qui sont présents, sont appelés temporairement aux fonctions de secrétaires : ce sont MM. Eschassériaux fils, Roy de Loulay, Marcelin Pelet, Jean-Casimir Périer, Sarlande, Janvier de la Motte fils, tous ayant moins de trente ans. Sur les six secrétaires provisoires on compte quatre bonapartistes, jeunesse ardente et bouillante, le « printemps sacré » du parti.

Le bureau ainsi provisoirement constitué, a immédiatement quitté l'enceinte de l'Assemblée pour aller prendre part, dans le local désigné, à la cérémonie de la transmission des pouvoirs. Un certain nombre de membres de l'Assemblée, revêtus, pour la circonstance, du traditionnel habit noir, se sont associés au cortège. La cérémonie a été fort digne, paraît-il, très constitutionnelle, très républicaine même ; on cite notamment une excellente allocution de M. Dufaure.

A deux heures un quart, — on nous pardonnera cet abus de la chronologie dans le récit d'une si courte séance, — M. le président Raspail, suivi de ses secrétaires, est revenu prendre possession du fauteuil, et il a ouvert, non plus seulement la séance, mais la session, par une allocution qui a fortheureusement déçu l'attente de ceux qui s'attendaient à quelque folie. M. Raspail a salué « l'ère nouvelle qui commence pour la France », convié tous les partis « à oublier leurs discordes », et terminé par un éloge « des sciences, des arts, de l'industrie et de la liberté », qui vont fleurir sur le sol de la République. Il y a eu quelques applaudissements et ça été tout.

Le reste de la séance a été employé à voter à la tribune pour l'élection d'un président provisoire un peu plus définitif et moins impossible, moins âgé aussi que M. Raspail. Il y a eu également vote à la tribune pour l'élection d'un vice-président provisoire.

M. Grévy a été nommé président provisoire par 414 voix sur 433 votants. M. Rameau, de Versailles, appartenant, comme M. Grévy, à la gauche républicaine, a été élu vice-président provisoire par 298

voix. M. Keller, de la droite en a eu 69. Comme on le voit, la séance a présenté peu d'intérêt. Le public des tribunes s'est occupé de son mieux à considérer les députés nouveaux ou réélus. M. Thiers était présent; si siége, si nous ne nous trompons, au centre gauche, mais tout à fait dans le voisinage de la gauche républicaine. M. Gambetta est au second banc de l'extrême gauche.

Séance du 9 mars.

M. Jules Grévy, en prenant possession du fauteuil en qualité de président provisoire de la Chambre des Députés, a adressé à ses collègues quelques paroles de remerciement, fort bien accueillies. M. Jules Grévy a promis d'être le gardien vigilant de la dignité et des prérogatives de l'Assemblée, le directeur loyal de ses débats; il s'est abstenu de toute considération ayant un caractère politique.

La séance a été consacrée à la lecture des rapports présentés au nom des différents bureaux sur une partie des élections qui ne sont point contestées. C'est le cas, on le sait, pour la majorité d'entre elles.

Vers le milieu de la séance, M. le président a donné lecture d'une lettre par laquelle Mgr l'évêque de Versailles annonce que les prières publiques ordonnées par une disposition spéciale, auront lieu dimanche prochain dans la chapelle du palais de Versailles.

SENAT

Séance du 8 mars 1876.

La première séance du Sénat a été ce qu'elle devait être : une séance d'organisation et de procédure, séance préparatoire très courte et très calme. Il y avait peu de monde aux tribunes, et les sénateurs ne remplassaient pas les bancs espacés de la salle. Nous avons distingué, parmi les anciens députés, Mgr Dupanloup et M. de Lorgeril à l'extrême droite; MM. Pouyer-Quertier, le duc de Broglie; du côté gauche MM. Casimir Périer, Barthélemy Saint-Hilaire, Schérer, Arago, Corbon, l'amiral Jaurès, MM. Léon Say et Laboulaye très entourés et sympathiquement accueillis de leurs nouveaux collègues. On remarquait sur un banc du centre un sénateur breton, M. Soubigou, vêtu de son costume national.

Le président d'âge, M. Gauthier de Rumilly, a ouvert la séance par un discours très modéré et très libéral. Il a rappelé dans quelles conditions nouvelles le Sénat avait été élu, conditions de force et d'autorité que les Chambres hautes antérieures ne pouvaient recevoir de même du choix du gouvernement qui les composait; il a caractérisé le rôle et la mission du Sénat, et l'a engagé à se mettre à l'œuvre avec une confiance qu'il peut puiser dans l'attitude et dans la volonté du pays : « La France » a parlé, a-t-il dit, la République est fondée, la Constitution est une vérité. Ces simples et fermes paroles ont été couvertes d'applaudissements.

Le président a ensuite procédé à l'accomplissement des formalités premières : adoption provisoire du règlement de l'ancienne Assemblée nationale, maintien du président et des vice-présidents, d'âge en attendant l'élection définitive, tirage au sort des bureaux, fixation des réunions de demain. A trois heures un quart, tout était terminé. Pendant ce temps, la séance continuait à la Chambre des Députés. La foule stationnait aux abords. La présence de M. Thiers sur les bancs de cette Assemblée et de M. Raspail attirèrent de ce côté l'attention et la curiosité.

Séance du 9 mars.

Sont successivement validés les élections des départements suivants :

- Ardèche, Aisne, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Calvados, Charente, Bouches-du-Rhône, Corrèze, Avignon, Cantal, Cher, Charente-Inférieure, Eure-et-Loir, Côtes-du-Nord, Dordogne, Drôme, Côte-d'Or, Creuse, Indre.

- Haute-Garonne, Isère, Ile-et-Vilaine, Landes, Jura, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Lozère, Loiret, Haute-Marne.

- Nord, Morbihan, Nièvre, Mayenne, Marne, Meuse, Oise, Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin, Pyrénées-Orientales, Basses-Pyrénées, Saône-et-Loire.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 9 mars soir.

Le conseil des ministres s'est réuni ici à midi et demi, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

La constitution des bureaux qui a eu lieu aujourd'hui dans les deux Chambres confirme ce qu'on savait de la force respective des partis dans chacune d'elles. Les bureaux du Sénat ont élu présidents : MM. Pothuau, Dupanloup, comte Rampon, Rolib-Bernard, Larocnière, Changarnier, Féray, Kerdrel

et Carnot, soit quatre membres de l'ancienne droite, quatre républicains et un bonapartiste.

Les bureaux de la Chambre ont élu présidents : MM. Leblond, Denfert-Rochereau, Bottard, Margaine, Lepère, Germain Casse, Brisson, Sadi-Carnot, Cochery, Marcère et Albert Grévy, soit six membres de la gauche républicaine, deux de l'extrême gauche et trois centre-gauche.

Le choix de M. Ricard comme ministre de l'intérieur assure son élection comme sénateur inamovible. On croit que le Sénat aura terminé avant dimanche ses vérifications de pouvoirs. Dix ou onze élections de sénateurs sont contestées, mais cinq ou six seulement pourront soulever une discussion sérieuse. A la Chambre des députés, 35 élections sont l'objet de protestations plus ou moins fondées.

La Gazette de France totalisant les voix données aux divers partis dans les scrutins du 20 février et du 5 mars, arrive au résultat suivant :

Table with 3 columns: VOIX, Républiqueines, 4,687,117; IDEM, Monarchistes, 2,147,094; IDEM, Bonapartistes, 1,699,411.

Les bonapartistes se vantaient d'avoir le pays tout entier derrière eux; ils répétaient tous les jours, sur tous les tons : « Vous verrez aux élections générales combien nous sommes forts ! » Ils s'étaient préparés aux élections générales avec une ardeur sans égale. Jamais propagande n'a été aussi active que la leur. Ils annonçaient avec emphase et forfanterie que les élections générales seraient pour leur cause une sorte de plébiscite.

Eh bien, ces élections, qui devaient être leur triomphe, quand on en compare le résultat à celui que les bonapartistes se flattaient d'obtenir, sont au contraire leur condamnation. Les voix qu'ils ont obtenues sont en effet inférieures en nombre à celles de tous les autres partis.

M. Raoul Duval vient d'adresser à ses électeurs de Paris une lettre dont voici la conclusion :

« Electeurs du 8<sup>e</sup> arrondissement qui avez voté pour moi, vous appartenez sans doute à des opinions conservatrices diverses; mais nous aurons tous une pensée commune : combattre le radicalisme, repudier ses alliances et mépriser ses services.

« Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait, et je vous le redis, après comme avant le vote, vous pouvez toujours compter sur moi.

« E. Raoul DUVAL,

« Membre de la Chambre des députés. »

M. Raoul Duval a d'autres titres qu'il n'invoque pas; il devrait ajouter à la qualification de membre de la Chambre des députés : « ayant voté pour faire de M. Schœlcher, radical, de M. Laurent Pichat, radical, de M. Corbon, radical, etc., des sénateurs inamovibles. »

Ce complément permettrait aux conservateurs d'apprécier plus exactement jusqu'à quel point et dans quelle mesure ils peuvent compter sur M. Raoul Duval, intransigeant du bonapartisme.

(Gazette de France.)

Revue des Journaux

Univers.

M. Louis Veillot vient de tracer, dans l'Univers, un portrait de Napoléon III, que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs. C'est la peinture la plus exacte que l'on ait encore donnée de l'homme qui a été pendant dix-huit ans le maître absolu des destinées de la France.

.....La révolution fait des tombeaux et des ruines de tombeaux; elle vide les tombeaux et disperse ce qui s'y trouve encore. Dedans, pas de souvenirs; autour, pas même de l'herbe. Des poussières partout, toujours des poussières! Elles changent de place, tourbillonnent, se multiplient et retombent.

Par hasard, il se trouvait quelque part un Napoléon. Le tourbillon nous l'amena. De tant de poussières, c'était le grain le plus imperceptible et le plus décrié. Par hasard, il tomba sur les autres, par hasard il ne se crut pas impossible.

.....Ce Napoléon, ce sphynx, cette curiosité, put répandre sur ces poussières un peu de sang qui les consolida en un peu de boue, et dans cette boue, déguisée d'un peu d'oripeau, il fit très-facilement le second empire. Il dit à la France : A présent, tu es une nation; tu as une tête, et je suis un gouvernement. Je suis même un roi, et même une dynastie. De plus, nous sommes la Révolution victorieuse, couronnée et terminée.

C'était si absurde qu'on le voulut croire. Pour compléter son illusion d'être un gouvernement, Napoléon s'ingénia de créer plusieurs choses. Avant son avènement, un général qui lui était alors favorable disait en le montrant non sans mépris : « Voyez s'il n'a pas l'air d'un prisonnier ! » Il l'était en effet, mais prisonnier de ses rêves. Dans ses prisons et ses solitudes, il n'avait pas seulement rêvé l'empire, il avait fait de ces rêves que ne fait jamais un homme de bon sens, et que n'oublie jamais l'homme qui s'y est abandonné. En appelant cet homme, Dieu avait livré la France orgueilleuse de sa raison au plus dangereux des rêveurs. Napoléon était un sectaire plein d'ignorance et qui se croyait plein de ruse et de pénétration. L'aigle était un gobe-mouches, une tête de bois pour englober ces idées confuses dont la fermentation engendra les songes creux. Il avait une immense vanité, et quelquefois peut-être une affreuse sincérité. Il était sceptique en face de la vérité, crédule à l'erreur. De tous les sectaires de l'époque il avait pris quelque chose qu'il arrangeait à sa guise avec une ténacité sourde et pourtant intermittente, coupée d'irrésolutions et de secrètes épouvantes; conspirant contre tout et surtout contre lui-même, s'en apercevant parfois, persévérant néanmoins. Qui peut se rendre compte des incohérences de cette âme et de cet esprit! Pour l'achever de peindre, les bons instincts n'y manquaient pas absolument, et l'excellait à n'en pas tenir compte. La pente à la fourbe dominait et l'emportait toujours. Il lui arrivait parfois de se croire seul dans le monde et maître de tout. Il avait une aptitude remarquable à prendre le contre-pied du bon sens et de la grandeur.

Il fit donc quelque chose. Il fit une fausse tranquillité, une fausse prospérité, une fausse sécurité; il fit une fausse gloire, il se décora d'un art faux. Pour pétrir toutes ces faussetés, la boue abondait et il savait multiplier la poussière. Il rêva même de pétrir une fausse Eglise. Ce fut son écueil devant Dieu et même devant les hommes. Son règne se termina par l'affirmation la plus éclatante de la vraie foi faite par la vraie Eglise, puis Dieu le renvoya après vingt ans de règne, mais cette fois avec le balai. Ce balai que la France n'avait plus, Dieu le prit ailleurs pour se débarrasser de Napoléon. Ah! tu veux faire une fausse Eglise! Et la France elle-même fut frappée. Incapable de châtier le mal et ne le voulant pas châtier, la France fut jugée incapable aussi de se châtier elle-même. Dieu envoya l'étranger, châtement suprême. Quelle en sera la suite?

Français.

Les bonapartistes comptent que leur importance relative dans la minorité conservatrice et le rôle bruyant que comptent jouer tous leurs chefs entrés dans le Parlement leur permettront de détourner de leur côté le mouvement d'opinion qu'ils prévoient. Telle est leur tactique.

« Le parti de l'empire, dit le Pays, veut être et sera le refuge de la France honnête. »

« Nous serons, dit le comité Dollfus, la dernière ressource de la France. »

Là donc est le péril. Quel est aujourd'hui le moyen de remédier au mal? Est-ce une politique de persécution et de taquinerie contre les bonapartistes, qui ne ferait que les mettre plus en vue et permettrait à ces habiles comédiens de se poser en victimes et en martyrs de la cause conservatrice? Non, il faut seulement que les républicains conservateurs qui constituent aujourd'hui le nouveau ministère se rendent bien compte que tout acte de faiblesse du gouvernement en face des radicaux, toute alarme causée aux intérêts et aux principes d'ordre, aura pour résultat de provoquer cette réaction exploitée d'avance par M. Rouher. D'autre part, tout ce qui sera un affaiblissement, un effacement des vrais conservateurs du centre droit et de la droite aidera la tactique du parti de l'appel au peuple; au contraire, tout ce qui leur redonnerait un peu de ce que les manœuvres de la gauche et du centre gauche leur ont fait perdre, fera échouer cette tactique. Les républicains vont-ils le comprendre?

France.

Les impérialistes sont-ils 76 ? Sont-ils 83 ? Sont-ils 92 ? Sont-ils 100 ? Peu importe lequel de ces divers chiffres est le chiffre exact ! Qu'ils soient dix de moins ou qu'ils soient dix de plus, leur rôle sera le même. Il sera nul; il sera ce que sont des zéros devant les unités.

Si la majorité prudemment républicaine de la Chambre des députés n'est guidée que par cette pensée : donner confiance au pays, afin qu'il donne à la République tout le temps de prendre racine si profondément qu'elle devienne indéracinable, que vaudra leur bruyante prétention de sauvetage, n'ayant rien à sauver?

Si la majorité du Sénat et de la Chambre des députés n'adopte que des réformes dont les avantages soient certains et dont la réalisation ne puisse être raisonnablement taxée de chimérique, les impérialistes les combattront-ils et voteront-ils contre ?

La forme de gouvernement étant, dans toute la durée de cette législature, hors de discussion, sur quoi pourront-ils se compter ?

Ayant été élus le 20 février 1876, les pouvoirs de la Chambre des députés expireront le 20 février 1880, tandis que ceux du président de la République n'expireront que le 20 novembre 1880, c'est-à-dire neuf mois après. La distance qui sépare ces deux dates ne doit pas être perdue de vue.

Toutes les combinaisons, toutes les espérances qui se fondent sur une révision prématurée sont de pures chimères.

Il est bon de le répéter en toute occasion, afin qu'on ne l'ignore.

Le journal les Droits de l'homme réclame vivement la mise en liberté de M. Blanqui. Cette politique n'aura pas plus de succès dans les Chambres que celle des feuilles bonapartistes.

Chronique religieuse

Le P. Monsabré, dominicain, a commencé à Notre-Dame de Paris ses conférences du Carême.

Le P. Monsabré est, sans contredit, un des plus grands prédicateurs de notre époque comme doctrine et comme talent.

Voilà déjà six années qu'il occupe, avec le plus grand succès, le chaire de Notre-Dame; et la longue carrière que son âge lui permet de fournir, laisse espérer de plus grands succès encore.

D'après la Gazette de France, les souscriptions pour l'université catholique de Paris, s'élevaient, le 29 février à la somme de 673,400 fr., et les souscriptions pour l'œuvre du vœu national au Sacré-Cœur s'élevaient à la somme de 2,748,340 fr.

Une dépêche adressée de Rome au même journal, nous apprend que le cardinal Ledochowski s'est rendu au Vatican.

Comme il entrait dans la chambre du Pape, dit la Gazette, celui-ci s'est levé et s'est écrié en latin : « Nous nous réjouissons avec toi, intrépide défenseur de la foi. Puisse Dieu couronner tes nobles efforts. »

L'audience a duré plus d'une heure.

L'Univers annonce que le sacre de Mgr Carmené a eu lieu à Paris, dans la chapelle des Pères du Saint-Esprit, rue Lhomond.

Le prélat consécrateur était Mgr Desprez, archevêque de Toulouse.

Mgr Carmené désireux de se rendre au plus tôt dans son diocèse, partira pour la Martinique, le 20 mars.

Il y a eu dernièrement une réunion au cercle catholique d'ouvriers de Montauban, sous la présidence de Mgr Legain.

Le tribunal de Trévoix vient de condamner à dix jours de prison, quelques jeunes gens qui avaient daigné prendre une église pour théâtre de leurs gracieuses espiègleries.

Voilà qui va bien; et ces farceurs pleins d'aplomb, tout en laissant à penser sur le goût de leurs procédés, donnent de sérieuses promesses pour leur avenir.

Henri NADAL.

Chronique locale et méridionale.

Nous avons le plaisir d'annoncer aux admirateurs du talent de Mlle AGAR...

VILLE DE CAHORS.

Le public est prévenu que les étalons composant la station de Cahors sont arrivés depuis le 1er mars.

Noms et races des chevaux.

Emir, pur sang arabe. Intégral, demi-sang Carross. Questiman, moide.

Le journal hebdomadaire et bonapartiste l'Allier, de Moulins, a cessé sa publication.

Nous lisons dans l'Echo de la Dordogne :

Les loups continuent à se prélasser dans notre département et deviennent de plus en plus audacieux.

Nous lisons dans le Tarn :

Quatre cent sept carlistes, officiers et soldats, sont arrivés à Castres, vendredi.

Dès le lendemain, quelques propriétaires en ont pris un certain nombre qu'ils ont envoyés à la campagne.

On lit dans l'Aeyronnais :

Vendredi, à quatre heures, un train spécial du chemin de fer amenait à Rodez, ainsi que nous l'avions annoncé, environ neuf cents carlistes.

Hier, dimanche, les musiciens ont exécuté sur la place de la Cité plusieurs morceaux de manière à mériter les applaudissements du public.

LYCEE DE CAHORS

Compositions du 25 février au 7 mars.

Mathématiques élémentaires.

Géographie. — 1 Moles; 2 Vieussens.

Mathématiques préparatoires.

id. — 1 Poujade; 2 Combarieu.

Philosophie.

Physique. — 1 Ausset; 2 Maury.

Rhetorique.

Géographie. — 1 Labro; 2 Poyrissac.

Seconda.

Mathématiques. — 1 Bousquet; 2 Cabanès.

Troisième.

Thème grec. — 1 Bertrand; 2 Valat.

Quatrième.

Allemand. — 1 Barbier; 2 Delpéch.

Cinquième.

Géographie. — 1 Laur; 2 Gayet.

Sixième.

Exercices grecs. — 1 Barriéty; 2 Castagné.

Septième. Français. — 1 Bramel; 2 Mogniat. Huitième. Calcul. — 1 Arbouys; 2 Bénéch. Enseignement spécial. — Deuxième année. Mathématiques. — 1 Bouloumié; 2 Belloc. Première année. Géographie. — 1 Lafargue; 2 Cosse. Année préparatoire. Français. — 1 Pergot; 2 Mention. Classe primaire. — Première division. Orthographe. — 1 Chanut; 2 Labro. Deuxième division. id. — 1 Denons; 2 Darquier. Troisième division. id. — 1 Edoux; 2 Bénéch, Ernest. Quatrième division. id. — 1 Manhiabal; 2 Baudel. Le censeur des Etudes, T. DURAND.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 4 au 11 mars 1876.

Naissances. Cros, Paul, (naturel), rue Ste-Barbe. Arnaudet, Marie-Louise, rue Casserie. Calmels, Guillaume-Antoine, à la Citadelle. Malique, Baptiste, rue St-Barthélémy. Balagayrie, Maria, faub. Labarre. Soulié, Léon-Jean, rue du Portail-au-Vent. Guiraudet, Joseph, à Bégotus.

Mariages. Delmas, Michel et Coudine, Marie.

Décès. Conquet, Jeanne, 22 mois, faub. St-Georges. Castanié, Marianne, 81 ans, rue St-Barthélémy. Fourastie, Joseph, cult. 68 ans, faub. St-Georges. Soulacroix, Marie, 86 ans, rue Daurade.

CALENDRIER DU LOT. — Mars.

Table with 3 columns: JOURS, FÊTES, FOIRES. Rows for 12 Diman, 13 Lundi, 14 Mardi, 15 Mercr, 16 Jeudi, 17 Vend, 18 Samedi.

Lunaisons du mois de Mars. P. Q. le 3, à 9 h. 37 du matin. P. le 10, à 6 h. 24 du matin. D. Q. le 18, à 1 h. 34 du matin. N. L. le 25, à 8 h. 24 du soir. Les jours croissent de 1 h. 30 m.

Pour la chronique locale A. Laytoun. Marché aux bestiaux de La Villette. Paris, 10 mars 1876.

Table with 4 columns: ESPÈCES, AMENÉS, VENDUS, PRIX EXTRÊMES. Rows for Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

Dépêche Télégraphique

(Service spécial du Journal du Lot).

Une grande partie de la gauche acceptée assez favorablement le ministère.

Les nouveaux ministres ont pris possession à Paris de leurs cabinets. Le programme du cabinet ne sera communiqué aux Chambres qu'après la constitution de leurs bureaux définitifs.

à l'Etat de la collation des grades, et l'obligation pour le gouvernement de prendre les maires dans le sein des conseils municipaux.

Versailles, 11 mars, 11 h. 30, matin. Les bureaux des gauches n'ont pris aucune décision. Ils attendent de connaître le programme du nouveau cabinet.

Le Sénat a validé 175 élections. Il a fixé à lundi l'élection de son bureau. A la Chambre des députés, la gauche porte M. Jules Grévy président et MM. Rameau, Lepère, Bardoux, vice-présidents.

Le 4e vice-président est laissé au choix de la droite. Ce sera, dit-on, M. Durfort de Civrac. Les secrétaires portés par la gauche sont MM. Lamy, Chiris, Périer fils et Rouvier.

La majorité repousse M. de Fourtou, dont le nom est mis en avant par les bonapartistes. M. Waddington, à nommé M. de Lasteyrie, fils du sénateur, son chef de cabinet.

M. de Marcère, député, est nommé au poste de sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Paris, 11 mars, 2 h. 10. m. s. La République française qui hier attaquait vivement le nouveau cabinet, continue aujourd'hui la même opposition; toutefois elle conseille d'attendre son programme et ses premiers actes pour le juger définitivement.

Le Moniteur universel croit qu'aucun accord durable ne peut exister entre le cabinet et la chambre des députés; le ministère pourrait plutôt convenir au Sénat.

Le Temps dit que le pays sera probablement satisfait.

L'Opinion nationale reproche à la République française, ses exigences, et dit que le Journal de M. Gambetta devrait se contenter de la révision de la loi des maires, de la levée de l'état de siège, des changements apportés dans la loi de l'enseignement supérieur, elle ajoute que les nouveaux ministres ont obtenu la liberté absolue de modifier le personnel administratif.

La France qualifie le cabinet de ministère d'essai et de transition.

Le Journal des Débats lui donne appui complet.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Paris, 11 mars 1876. Rows for Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. %.

Cour d'assises de la Dordogne.

Présidence de M. DE FORCADE, conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux.

L'AFFAIRE GARRIGUE.

Audience du 5 mars.

INTERROGATOIRE DE LA VEUVE GARRIGUE

L'accusée s'exprimant mal en français son défenseur réclame un interprète, pour le cas où les réponses ne seraient pas claires. La veuve Garrigues, mariée depuis trente-six ans, avoue que la mésintelligence a commencé dans son ménage depuis une vingtaine d'années.

D. Mais votre mari était jaloux; il vous surveillait. Issier lui-même a dit à votre fils que votre mari allait nu pieds, la nuit, pour vous épier!

R. Il m'épiait pour savoir ce qu'on disait de lui, mais pas parce qu'il me soupçonnait.

D. Un témoin déclare qu'il a vu Issier passer la main dans votre lit?

R. Je n'en sais rien, je n'y étais pas. D. C'est vrai. Vous n'étiez pas couchée alors; c'est votre belle sœur qui occupait votre lit momentanément, mais Issier croyait que c'était vous?

R. Alors je n'en sais rien. D. Vous avez cessé d'habiter les Michials, et vous vous êtes réfugiée au Roc; mais vous veniez souvent aux Michials, et vous entriez par un singulier passage, par un trou du grenier, dans la chambre de votre mari?

R. Cela est arrivé deux fois pas davantage. D. Et vous ressortiez par la croisée?

R. Oui. D. Eh bien dans ces excursions cachées, vous n'avez pas de bonnes intentions.

R. Je n'en avais pas de mauvaises. D. Un jour vous avez rencontré un témoin, Cadoreille; vous lui avez dit: « J'ai changé ma coiffure, on ne me reconnaîtra pas; mais n'en parlez à personne! »

R. Ça peut-être, mais je ne m'en souviens pas. D. Vous avez rencontré ainsi Cadoreille deux fois.

R. Dans le chemin, pas dans la maison. D. Oui, si vous voulez; mais la première fois il a été volé 400 fr. dans la chambre de votre mari, qui a porté plainte. C'était vous qui aviez volé cette somme?

R. Je ne l'ai pas volée, je l'ai prise. L'accusée prétend n'avoir pas été présente aux Michials le jour du premier empoisonnement de la victime.

D. Vous n'ouvriez la bouche que pour injurier votre mari, ou pour le menacer, ou pour donner des instructions pour le tuer?

R. Non, monsieur. D. Depuis le procès en séparation de corps, la haine augmentait. Issiez déclare que vous répétiez: « Oh! qu'il me tarde que mon mari soit mort! » et à un autre témoin: « Oh! quelle récompense je donnerais à celui qui me débarasserait de mon mari. »

R. Non, oh! non; je n'ai pas dit cela. D. Les témoins en déposeront. R. Ils diront ce qu'ils voudront.

D. Ils diront que vous avez dit encore aux domestiques: « Est-ce que parmi vous tous il n'y en a pas un qui le tuera! » Vous avez même offert quatre pièces de 5 fr. au petit Espitalié pour enlever le pistolet à votre mari?

R. Il y serait bien allé sans le payer. D. Il y est donc allé?

R. Oui, j'étais plus tranquille d'avoir ce pistolet. Mon mari ne parlait que de tuer sa femme et son fils.

D. Vous avez dit à un témoin d'aller étrangler votre mari?

R. Non, monsieur. D. Vous avez proposé à un autre d'aller attendre votre mari sur la grande route et de lui rouler un morceau de rocher sur la tête?

R. Non, monsieur. D. Et à un autre: « Tu devrais bien donner à mon mari un coup de fourche dans le ventre, et le mettre sous les pieds des boucs. »

R. Espitalié me dit que mon mari m'attendait toujours dans l'écurie pour me tuer; je lui ai répondu: « Eh bien! tu ne peux pas lui donner un coup de fourche. Un coup de fourche ne tue pas un homme. »

D. Ah! vous prétendez cela? R. J'en ai bien reçu des coups de fourche, et je n'en suis pas morte.

D. Et à votre fils, vous avez dit: « Si j'avais la force, je me défendrais mieux que cela? »

R. Oh je ne me rappelle pas cela. D. Enfin à un jeune homme de dix-huit ans, vous avez proposé quatre pièces de 20 francs pour qu'il cassât la tête de votre mari d'un coup de pistolet?

R. Non, non. D. Votre mari savait cela; il avait les plus sinistres pressentiments; il disait à Constant, son vieil ami: « Ma femme m'empoisonnera je ne vivrai pas longtemps. »

R. Ça, ce n'est pas mes affaires. D. Il faisait faire son cercueil, craignant de ne pas être inhumé convenablement; il recommandait à sa sœur de faire faire l'autopsie de son corps pour que l'empoisonnement qu'il redoutait ne restât pas impuni.

R. Ils s'entendaient tous les deux. D. Le témoin Planchon a entendu ce propos de vous à votre mari: « Plutôt que de ne pas me débarrasser de toi, je t'empoisonnerai. »

R. Il y a bien des gens qui disent des mensonges. D. Votre fils lui-même a dit que vous lui demandiez des choses impossibles et qui ne se connaissent pas.

R. Non, non, ça n'est pas. Passons ensuite à la troisième tentative d'empoisonnement, à celle qui a réussi. M. le président continue ainsi son interrogatoire:

D. Arrivons au civet de lièvre, c'était la troisième tentative d'empoisonnement, car dans le courant de l'été vous aviez apporté une soupe à votre mari d'un goût si singulier, qu'il refusa de la man-

ger. Le lièvre, il en a mangé ?  
R. Pas le soir même, mais le lendemain, et déjà il était malade. Le lièvre, n'y a été pour rien.

D. Le lièvre y a été pour beaucoup, car votre mari ne s'est jamais remis. Rappelez-vous les aveux que vous avez faits à la fin de l'instruction. Vous avez confessé avoir administré à votre mari des drogues, des poudres, et comme le juge vous disait : « Pourquoi, lorsque le médecin est venu, n'avez-vous rien dit ? Vous répondez : c'était au médecin à s'en apercevoir. Votre mari demandait le docteur Montméja, vous avez jugé bon de ne pas l'envoyer chercher ? »

R. C'était inutile. Il n'avait pas encore consommé tous les remèdes ? J'ai envoyé chercher le curé.  
D. Oh ! le curé ne pouvait reconnaître l'empoisonnement, tandis que le médecin eût pu ne pas s'y méprendre ?

C'est vous qui avez dit à Céleste Espitalié de passer par le Roc en revenant de chez le pharmacien ?  
Je ne sais pourquoi elle est allée chez mon fils.

D. C'est vous qui prépariez les tisanes et les boissons ?  
R. Non.  
D. Qui a dit à Issier de faire le cercueil ?  
R. Ce n'est pas moi.

D. Ce n'est pas votre fils non plus, qui donc l'a dit ? La mort arrivée, on a soupé gaiement dans la maison avec Issier et les Espitalié. Arrive un étranger pour prier auprès du corps, il constate alors que la chambre mortuaire est en feu : déjà le cercueil flambait. N'est-ce pas vous qui avez mis le feu ou dit de le mettre ?  
R. Ce n'a été qu'un accident.

D. Vous espérez qu'on le croirait, mais on vous a vue dans la soirée aller chercher du petit bois. Vous vouliez mettre le feu au lit ?  
R. Pourquoi l'aurais-je fait ? Je ne crains rien.

M. le président reproché aussi à la veuve Garrigues de n'avoir pas envoyé chercher un médecin au moment de l'agonie de son mari, il insiste sur les fêtes données par l'accusée à sa famille.  
D. Est-ce un usage en pareille circonstance de danser le « Congo » comme vous l'avez fait toute la nuit ? Voici ce qui s'est passé : vous étiez en chemise, vous riez avec la petite Espitalié, vous l'avez chatouillée, et au milieu de vos éclats de rire vous vous êtes écriée : « Je vais vous montrer comment quand j'étais jeune, je dansai le congo. »

La femme Garrigue, comme cela arrive toutes les fois qu'elle a une longue explication à faire, se laisse entraîner à parler en patois ; nous comprenons qu'elle nie formellement avoir dansé.  
D. Quand vous avez appris qu'on allait exhumer le corps de votre mari vous dites : « Mon mari est là-bas ; qu'ils le mangent s'ils veulent. »  
R. Oh non, non ! je n'ai pas dit pareille chose.

D. Au milieu de ces divertissements, avez-vous songé à faire faire un service funèbre pour votre mari ?  
R. Je n'ai pas eu le temps ; j'ai été arrêtée trop tôt.

D. Vous n'avez été arrêtée que trois mois après ?  
R. On a toujours bien le temps !  
D. En arrivant à la prison, vous avez tenté de suborner une jeune fille détenue, en lui donnant, entre autres commissions, celle de recommander à tous les témoins, de dire, qu'ils avaient goûté toutes les boissons de votre mari ?

R. C'est vrai, et c'était la vérité.  
D. Cette fille a compris la gravité de cette démarche ; elle a craint de se compromettre ; elle a dit cela à une voisine, qui s'est chargée de la commission ; et en trinquant, la veille de votre arrestation,

vous aviez résolu de dire que votre mar s'était empoisonné ; c'est votre fils qui l'a révélé.  
R. Oh ! non, monsieur.

D. Mais vous avez dit cela à plusieurs témoins ; vous faisiez courir ce bruit de suicide. Vous disiez encore : « Je ne crains plus rien ; si l'on devait trouver quelque chose, ce serait fait depuis deux mois. »  
R. Non, monsieur.

D. Votre fils a dit que vous aviez pris dans le placard des fioles dont vous aviez mélangé le contenu ?  
L'accusée. — Voici ce qui s'est passé. Lors d'une confrontation, mon fils me supplia de le faire sortir de prison ; il se jeta à mes pieds en s'écriant : « Dites, ma mère, dites que c'est vous ! » Alors, moi, pour faire sortir mon fils de prison, j'ai dit que j'avais tout fait en ajoutant : « Monsieur le juge, maintenant, sortez mon fils de là. »

D. Ainsi ce serait le juge qui a persuadé à votre fils de vous accuser, et qui aurait ainsi insisté près de vous pour que vous vous disiez coupable ?  
L'accusée. — J'ai même dit au juge : « Dites-moi comment il faut que je parle... je parlerai comme vous voudrez, pourvu que mon fils soit sauvé. »

Il est procédé ensuite à l'interrogatoire de Issier qui adopte le système de défense des deux autres accusés et oppose à tous les faits de l'accusation les dénégations les plus absolues.

**LA RÉFORME ÉCONOMIQUE.**

Sommaire du numéro du 1<sup>er</sup> mars 1876.

Transport rapide économique sur les rivières et canaux, par E.-C. Béléguic. — Les Français en Algérie, par Jacques Bertillon. — Les procès de Groningue, par Henry Havard. — De l'Administration de la Fortune des incapables, par P. Gérin. — L'Economie dans les constructions, par E. Viollet-le-Duc. — La Situation économique aux États-Unis. — Paris port de mer, par E. Cacheux. — Les Commissaires-Priseurs et la Chambre syndicale de l'ameublement, par Octave Blondel. — La Défense des Intérêts internationaux du commerce et de l'industrie, par Georges Lassez. — Le Rapport Dumas sur le Travail des enfants dans les manufactures, par Léon Angevin. — Déléгат on ouvrière à l'exposition universelle de Philadelphie. — I. L'Union de la Cordonnerie. — II. Les Boulangers. — III. Adresse à la municipalité de Philadelphie. — IV. Lettre de M. G. Washburn. — V. Allocation votée par le Congrès, par Auguste Desmoulin. — La Conférence monétaire du 3 février 1876, par Menier.

Chronique économique. — La situation économique de la France, par Achille Mercier. — La Situation économique en Angleterre. — I. Le Commerce anglais en 1875. — II. Le Commerce des Fers en 1875, par Edmond Barbier. — Bulletin économique, par Georges Lassez. — Bulletin politique, par Sigismond Lacroix.

**LE TOUR DU MONDE.** — Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 792<sup>e</sup> livraison, (11 mars 1876). Texte : La conquête blanche (Californie), par M. William Hepworth Dixon. 1875. Texte et dessins inédits. — Dix dessins de E. Riou, E. Ronjat, Th. Weber, E. Bayard, Taylor, et J. Féral.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 171<sup>e</sup> livraison (11 mars 1876). — TEXTE : Le bonheur de Française, par M<sup>me</sup> Colomb. — Le Raccoon ou Raton-Laveur, par M<sup>me</sup> Henriette Loreau. — L'Alhambra, par R. du Coudray. — Une croisière autour du monde par Belin de Launay.

Le pèlerinage de la Mecque. — Les œufs des insectes, par M<sup>me</sup> Gustave Demoulin.  
Dessins de A. Marie, de Neuville, Gustave Doré et Mesnel.  
Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER PARISIENS**  
**TRAMWAYS-NORD**  
SOCIÉTÉ ANONYME, AYANT SON SIÈGE A PARIS  
rue Louis-le-Grand, 19.

Concession du département de la Seine, en date du 29 Juillet 1872. — Homologation par décret du Président de la République en date du 18 octobre 1873.

**ÉMISSION AU PAIR**  
**De 10,000 Actions nouvelles de 500 francs**

QUI PORTERA DE CINQ A DIX MILLIONS LE CAPITAL SOCIAL, ET DE DIX A VINGT MILLE LE NOMBRE DES ACTIONS DE LA C<sup>ie</sup>  
Le produit de cette émission est destiné à pourvoir aux raccordements et aux prolongements dont la Compagnie poursuit la concession à l'augmentation de ses voitures et de sa cavalerie et à la transformation éventuelle du mode de traction.

Le réseau actuellement concédé comprend les lignes suivantes presque toutes à double voie :  
1<sup>o</sup> Arc-de-Triomphe de l'Etoile à Courbevoie et Suresnes ;  
2<sup>o</sup> Saint-Augustin à Neuilly (boulevard Bineau) ;  
3<sup>o</sup> Saint-Augustin à La Vallée ;  
4<sup>o</sup> Boulevard Clichy à Gennevilliers ;  
5<sup>o</sup> Boulevard Clichy à Saint-Ouen ;  
6<sup>o</sup> Boulevard Clichy à Saint-Denis ;  
7<sup>o</sup> La Chapelle à Saint-Denis ;  
8<sup>o</sup> Château-d'Eau à Aubervilliers ;  
9<sup>o</sup> Château-d'Eau à Pantin.

Les lignes de l'Etoile à Suresnes, de Saint-Augustin au boulevard Bineau et à La Vallée sont depuis longtemps en exploitation.  
Les lignes de Clichy à Gennevilliers, à Saint-Ouen et à Saint-Denis sont achevées et vont être ouvertes au public.

Celle de La Chapelle à Saint-Denis sera terminée en mai prochain.  
Les deux autres lignes seront ouvertes dans le courant de l'année.

En outre, la Compagnie est en instance pour obtenir :  
1<sup>o</sup> Le raccordement de la Ligne du boulevard Bineau à celle de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile en longeant les fortifications et desservant le Jardin d'acclimatation ;  
2<sup>o</sup> Le prolongement de la même ligne du Boulevard Bineau jusqu'à Courbevoie par le pont de la Grande-Jatte ;  
3<sup>o</sup> Le raccordement de son Dépôt de Puteaux au chemin de fer de l'Ouest, près de la station de Courbevoie, en desservant sur son parcours les Usines de cette localité.

4<sup>o</sup> Le raccordement de son Dépôt d'Aubervilliers au chemin de fer du Nord et au Canal de Saint-Denis, desservant sur son parcours d'importantes Usines qui assurent un revenu notable.

Ces deux derniers raccordements ayant surtout pour objet le camionnage des marchandises ;  
5<sup>o</sup> Et le prolongement de la ligne de Gennevilliers à Epinay et Enghien.

**CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION**  
**PRIX D'ÉMISSION : 500 FRANCS**  
PAYABLES COMME SUIT :  
Fr. 50. » en souscrivant ;  
25. » à la répartition ;  
125. » le 1<sup>er</sup> juillet 1876, contre remise du titre définitif au porteur avec jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1876 ;  
Les 250. » restant, au fur et à mesure des appels qui en seront faits ultérieurement, sur la totalité des 20,000 actions, par le Conseil d'administration,

conformément aux statuts.  
Les souscripteurs pourront anticiper le versement du 1<sup>er</sup> juillet 1876, avec bonification d'escompte au taux de 5 0/0 l'an.

A défaut de versement sur les actions aux époques déterminées, l'intérêt sera dû à raison de 6 0/0 l'an.

En outre, les souscripteurs en retard pourront, quinze jours après un avis inséré au Journal officiel, être frappés de déchéance, et leurs titres pourront être vendus, sans mise en demeure, pour leur compte et à leurs risques et périls, à la Bourse de Paris.  
Cette seconde série d'actions, comme la première, sera cotée à la Bourse de Paris.

**LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE :**  
A LA  
**Société de Dépôts et Comptes Courants**  
2, Place de l'Opéra

**Le Samedi 18 Mars 1876**  
DE 10 HEURES A 3 HEURES.

Tout ACTIONNAIRE de la COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER PARISIENS TRAMWAYS-NORD peut souscrire, conformément aux statuts, sans être soumis à réduction, autant d'actions nouvelles qu'il en possède d'anciennes, sur la présentation de ses titres qui seront estampillés et rendus après la souscription.

La présentation des Titres pourra se faire à partir du jour de la publication du présent avis.

ON PEUT SOUSCRIRE PAR CORRESPONDANCE.  
Le Président de la Compagnie,  
**ED. VANDAL.**

**Le Chevalier Printemps.**

Nous pouvons penser aux costumes légers ; le cachemire de l'Inde est de toute saison. Il se fait en uni de toutes teintes. Demandez-en des échantillons à M. Le Houssel, rue Auber, 1, Paris, qui en a le seul dépôt en Europe. Une médaille d'or a récompensé ce tissu pure laine, pour sa beauté, solidité et son prix peu élevé (pour 76 francs on peut avoir un costume).  
Exiger la liste chignée à jour qui garantit de toute contrefaçon.

Elise DE MARCOIS.

Les NAPPES de FAMILLES Blanches et simples comme le linge, tissu uni, ne se tachant jamais de vin, café ou graisse ; sont les seules nappes inusables vendues avec garantie.

1 m. 37<sup>e</sup> carrés... 8 f. 1<sup>m</sup> 57<sup>e</sup> carrés.... 16 f.  
1<sup>m</sup> 37<sup>e</sup> sur 1<sup>m</sup> 65<sup>e</sup> 10 | 1<sup>m</sup> 57<sup>e</sup> sur 2 m. 20  
1<sup>m</sup> 37<sup>e</sup> sur 2 m. 12 | 1<sup>m</sup> 57<sup>e</sup> sur 3 m. 30

ajouter 2 fr. pour recevoir franco. — S'adresser au seul propriétaire M. E. Cimcor, 21, rue d'Aboukir à Paris. (Marque déposée.)

**AVIS A MM. LES MÉDECINS**

Le rapport favorable présenté à l'Académie de médecine de France par deux de ses membres, MM. Férat et Delens, les approbations de grands médecins de Paris, au nombre desquels on remarque MM. Baron, Broussais, Fouquier, Jadelot, Moreau, Prus, Renaudin, tous membres de l'Académie de médecine, ne permettent pas de confondre le véritable **Racahout de Delangrenier**, avec certaines fécules ou farines auxquelles on attribue des propriétés miraculeuses, et aussi nombreuse qu'in vraisemblable.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

**TABLEAU DES DISTANCES**  
nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour  
**De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.**  
**PRIX : 1 FRANC.**  
Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

**MAISON DU QUISTITI**  
**PIANOS et ORGUES 3 ans de CRÉDIT**  
En payant le prix de la location mensuellement, on devient propriétaire d'un instrument du facteur de son choix.  
**SCHACK, 53, rue Caumartin, Paris. (Envoi en province.)**

**DÉPURATIF DU SANG**  
Pilules d'Extrait de Salsepareille composé du DOCTEUR E. SMITH, DE LONDRES.  
Remède doux, sûr et sans mercure. Guérison radicale des maladies de la peau, dartres, gale, répercution, rougeurs, démangeaisons, boutons, les douleurs rhumatismales et vices du sang.  
Les personnes atteintes de maladies invétérées peuvent, en toute confiance, avoir recours à ce **dépuratif végétal** qui adoucit le sang et rétablit la santé.  
Prix : 3 et 10 francs la boîte.  
Dépôt à Cahors, pharmacie DULAC.

**PAPIER WLINSI**  
Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles.  
Se défier des contrefaçons.  
**PERLES W. GUYON**  
Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

**FLEURS ARTIFICIELLES.**  
GARNITURES DÉGLISES.  
DEVANT D'AUTELS  
GARNITURES  
**MARQUE BLANC**  
FLEURISTE A CAHORS  
Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement  
Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.  
Grand assortiment de Vasés en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.  
Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitienes ; Feux d'artifice.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

**OFFRE D'AGENCE**  
Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien échanger à ses habitudes. S'adresser franco à M. Sanglard, 14, rue de Rambuteau à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix courants.  
**VICHY**  
Adminis. Paris, 22, boul. Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles.  
SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.  
SUORE D'ORGE DE VICHY, Excellent bonbon très-digestif.  
Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque de **CONTROLE DE L'ÉTAT**  
Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

**MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES**  
**M<sup>me</sup> LINON**  
FLEURISTE  
rue du Lycée, à Cahors  
Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vasés en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.  
Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

**A VENDRE**  
ou  
**Petit Omnibus de famille**  
presque tout neuf, fait à Paris,  
**BONNE OCCASION.**  
S'adresser à M. Carayon, carrossier à Cahors, boulevard Sud.